

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL de GARAT
du 10 décembre 2014**

Début de séance du conseil municipal à 20h30

Secrétaire de séance : Cécile Mérienne

Absente : Sabrina ROY

Pouvoir : Dominique de LORGERIL donne pouvoir à Lætitia DRINKWATER

Lecture du CR du conseil municipal du 12 novembre 2014 par James Vergnaud.

Le conseil municipal par 17 voix pour et 1 abstention:

- Approuve la décision modificative n°2 au budget 2014 (Budget fonctionnement et investissement)
- Accepte d'appliquer les nouveaux tarifs Citram transport scolaire lié à la réforme des rythmes scolaires et autorise M. le maire à signer l'avenant au marché (+0,62%).
- Décide de demander le concours du receveur municipal en prestation de conseil et de confection de budget.
- Adopte les tarifs communaux applicables à compter du 1^{er} janvier 2015.
- Autorise le versement d'un acompte de subvention 2015 de 17227€ à l'Amicale Laïque dans l'attente du vote du budget primitif 2015.
- Approuve la mise à jour du tableau des emplois afin de permettre le recrutement d'un chef d'équipe (Cat C à 35h/sem) et deux agents administratifs (Cat C et/ou B à 28h/sem)
- Décide le versement d'une participation mensuelle de 10€ aux agents ayant souscrit un contrat de prévoyance santé.
- Approuve les observations s'agissant du projet de révision du classement sonore des infrastructures de transports terrestre en Charente et autorise monsieur le Maire à faire suivre ces observations.
- Approuve le projet d'extension du périmètre Natura2000 proposé par la LPO dans sa version document de travail du 03 décembre 2014.
- Accepte la revalorisation du taux de base de l'indemnité de logement des instituteurs au titre de l'année 2014 telle que proposée par monsieur le Préfet de la Charente.
- Autorise Monsieur le Maire à liquider et mandater des dépenses d'investissement dans la limite du ¼ des crédits ouverts sur l'exercice 2014.

**Le conseil municipal par vote à scrutin secret au titre du L2121-21 du CGCT
par 10 voix contre l'engagement de la PVR, 6 voix pour et 1 abstention:**

- Refuse d'engager une Participation Voirie Réseaux (PVR) pour l'extension des réseaux rue Aymard de Pressac au vieux « Sainte Catherine »

Informations et points divers:

- Informations données sur la répartition des investissements du compte « 307 : Travaux 2014 »
 - Les Greuses : Installation d'un poteau incendie : 3 326 €
 - Stade Jean Niollet : Installation d'un poteau incendie : 2 765 €
 - Rue de la Mercière : Terrassement : 1 560 €
 - Rue Corbiat : Travaux de gestion d'eaux pluviales : 34 730 €
 - Rue de la Gravelle : Travaux de gestion d'eaux pluviales : 7 992 €
 - Ecole : Equipement de restauration : 14 000 €
 - Petits travaux de gestion des eaux pluviales sur 4 hameaux : 16 000 €
 - Stade Jean Niollet Boulodrome : Plantations d'arbres : 1 100 €
- Téléthon : Les diverses initiatives (Concours de pétanque, course, chorale, exposition Garat Auto passion et recette de la buvette du foot) liées au Téléthon ont été très suivies. Les dons ont permis la restitution d'une somme de 860€ à l'association AFM

Fin de séance du conseil municipal à 23h15

Vu pour être affiché dans la huitaine conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 de Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Maire,

signé : Jean-Marc CHOISY



Le secrétaire de séance,

Signé : Cécile Mérienne

Mairie de Garat : 133 rue du Docteur Jean Bouillaud - 16410 GARAT - 05.45.60.62.73
courriel : mairie.garat@wanadoo.fr

Site : <http://garat.fr>